



Bulletin Municipal N°1 - Février 2015



La Forêt-sur-Sèvre
l'énergie commune

et ses communes déléguées Montigny, La Ronde, Saint Marsault



SOMMAIRE

> ÉDITO DU MAIRE	P.2
> ÉQUIPE MUNICIPALE	P.3 À 4
> SERVICES MUNICIPAUX	P. 5 À 6
> INFOS PRATIQUES DE LA COMMUNE	P.7 À 8
> AGGLOMÉRATION DU BOCAGE BRESSUIRAIS (AGGLO2B)	P.9 À 10
> COMMISSION « FINANCES »	P.11
> COMMISSION « ENTRETIEN ET RÉNOVATION DU PATRIMOINE COMMUNAL »	P.12
> COMMISSION « AFFAIRES SCOLAIRES »	P.13 À 14
> COMMISSION « COMMUNICATION - VALORISATION DU PATRIMOINE CULTUREL »	P.15 À 16
> COMMISSION « AFFAIRES SOCIALES »	P. 17 À 18
> COMMISSION « CADRE DE VIE - DÉVELOPPEMENT DURABLE - ENVIRONNEMENT »	P.19 À 20
> COMMISSION « VIE LOCALE, VIE ASSOCIATIVE »	P. 21
> ANNUAIRE ÉCONOMIQUE, MÉDICAL ET PARAMÉDICAL DE LA COMMUNE	P.22

Direction de la publication : Thierry Marolleau

Coordination : membres de la commission « communication »

Crédits photographiques :

Mairie La Forêt sur Sèvre / Agglo2B / Christian Van de Wiele /
Familles Rurales La Forêt sur Sèvre / Séolis.

ÉTAT-CIVIL 2014

Naissances

5 janvier	LARIVIERE Théonie	La Ronde
6 janvier	BELLEThéo	Saint Marsault
7 janvier	BUCHET Louis	Saint Marsault
23 janvier	LOUETTE Alizéa	Montigny
12 février	MERCERON Léo	Montigny
19 février	VINCENS Camille	La Forêt sur Sèvre
27 mars	MEUNIER Stella	Montigny
13 avril	DA SILVA-GUILLET Tom	Montigny
22 mai	PERRIDY Louna	Montigny
26 juin	AUDOUARD Lesly	La Forêt sur Sèvre
1 ^{er} juillet	BERNAUD Maé	Montigny
30 juillet	BELAUD Lohan	La Forêt sur Sèvre
8 août	FORGEARD Manon	Saint Marsault
1 ^{er} octobre	WATTS-PEARSON James-Francis	La Forêt sur Sèvre
15 octobre	COUTURIER Emy	La Ronde
29 octobre	ROTHAIS Noé	Montigny
19 novembre	SAUZE Shanna	La Forêt sur Sèvre
10 décembre	BONNEAU Adèle	La Ronde
11 décembre	MERCERON Ethan	La Ronde
18 décembre	BODIN Naomie	Saint Marsault
19 décembre	GAUTIER Léo	Montigny
20 décembre	MENANT Louane	La Forêt sur Sèvre

Mariages

24 mai	DA CONCEICAO Antonio et BUORD Sandrine	Saint Marsault
31 mai	NIVET François et REZEAU Elodie	Saint Marsault
28 juin	PABOIS Yohan et DURIVEAU Sonia	La Ronde
9 août	BEDON Yohann et POIGNANT-JAUTARD Amélie	La Forêt sur Sèvre

Décès

13 janvier	GUERIN Roland	Saint Marsault
14 février	CHAUVIÈRE Suzanne	La Forêt sur Sèvre
13 avril	FAUCON Alcide	Saint Marsault
21 avril	GUERIN Odile	Saint Marsault
27 avril	GEFFARD Rachel	La Forêt sur Sèvre
28 avril	CHAUVIÈRE Bernard	La Forêt sur Sèvre
2 juillet	POINT Yvette	Saint Marsault
7 juillet	BRUNEAU Marie-Andrée	Saint Marsault
14 août	COUTURIER Pascal	La Forêt sur Sèvre
20 août	BAILLY Jean	Saint Marsault
24 août	PELIZZO Raymond	La Ronde
9 septembre	PINSEMBERT Marie-Louise	Saint Marsault
15 septembre	TALON Roland	Saint Marsault
21 septembre	PACREAU Roger	La Forêt sur Sèvre
5 octobre	FORESTIER Marie	La Forêt sur Sèvre
21 octobre	BOIZUMAUULT Joël	Saint Marsault
11 novembre	GERARD Pierre	La Forêt sur Sèvre
28 décembre	CORMIER Edouard	La Forêt sur Sèvre

ÉDITO DU MAIRE



Votre nouvelle équipe municipale est au travail depuis déjà 11 mois, ce nouveau journal municipal voulu par les conseillers permet de vous parler du travail réalisé et de mettre en valeur la richesse de notre commune. Qu'il soit un outil de références pour les renseignements utiles dont vous avez besoin régulièrement : élus, commissions de travail, salariés de la communes, commerces, services, associations, écoles, loisirs...

Ce début de mandat a été l'occasion de modifier notre façon de travailler en impliquant notamment tous les personnels en amont. Je les remercie tous pour leur implication. Au niveau économique, la situation reste tendue pour nos entreprises, artisans, commerçants et agriculteurs. Les services de la mairie et le service économique de l'Agglomération du Bocage Bressuirais restent disponibles et à l'écoute pour les aider à traverser cette période délicate. L'atmosphère morose au plan national dans cette période difficile, la réduction drastique des dotations d'Etat nous conduisent à être prudents dans la mise en place des projets. Nous devons contrôler et même diminuer notre remboursement en capital des emprunts pour désendetter la commune et maîtriser la pression fiscale, donc investir judicieusement et mutualiser l'utilisation de nos installations. Dans notre commune, tous ensemble, avec moins de moyens financiers, nous devons apporter davantage de services à

nos habitants parce que nous le voulons, parce que nous le pouvons et parce que nous vous le devons. Avec 4 lotissements en cours, nous pouvons accueillir de nouvelles familles de façon attractive. Prochainement, des réunions publiques de quartiers permettront d'échanger sur les projets à l'étude.

Dans ce contexte, la mutualisation prend toute sa dimension, chaque € doit être investi là où c'est utile et nécessaire sans préférence géographique et territoriale.

L'Agglo2B est née le 1^{er} janvier 2014 et devient la structure incontournable pour le développement économique et les services rendus à la population. La mutualisation entre les communes de l'Agglo2B est un défi important qu'il convient de réussir pour donner sens à ce regroupement ambitieux de 44 communes avec ses 75 000 habitants.

Les premiers dossiers travaillés

La salle des fêtes « la Bobine » a été inaugurée le 11 octobre par madame La Sous-Préfète, augmentant notre offre pour les associations et les familles. La révision de notre document d'urbanisme progresse, le PLU (Plan Local d'Urbanisme) avance à bon train et il devrait être présenté en milieu d'année à la population.

Des bonnes nouvelles qui font bouger notre commune

La commune a obtenu une 2^{ème} fleur grâce à la qualité du travail des services techniques et espaces verts. Certains diront «Et l'herbe qui pousse partout?». En Deux Sèvres, notre commune est l'une de celles qui utilisent le moins les produits phytosanitaires, interdits en 2020 dans tous les espaces publics. Il faut donc trouver d'autres solutions que le désherbage chimique, ce sera une priorité de l'année 2015.

Dans le cadre du centenaire de la guerre 14-18, la mobilisation des élus avec les associations du patrimoine et patriotiques a été exemplaire. Un parcours de mémoire a mobilisé jeunes et moins jeunes durant toute cette année 2014.

Un spectacle pour toutes les familles : « AniMômeries », un concert dans le cadre du « Festival Eclats de Voix », un concert du Conservatoire de Musique, le temps convivial avec les aînés, un temps de lecture avec un auteur ont permis aux habitants de vivre la culture et des loisirs sans faire des kilomètres.

Les projets

La rénovation et l'agrandissement de l'école des « 4 saisons » afin d'offrir un meilleur accueil aux enfants et améliorer les conditions de travail des enseignantes. Les abords de l'école, la sécurité et l'accessibilité seront améliorées.

La rénovation de la salle des sports : Le cabinet Cogny, après concertation auprès des associations concernées, sera en mesure de faire des propositions courant 2015.

Cette année, il nous faudra continuer à œuvrer pour relever les défis qui sont devant nous. Faisons preuve d'optimisme ! Je voudrai saluer la vitalité de notre tissu associatif à travers les bénévoles et les adhérents qui contribuent par leurs activités à faire bouger la commune.

Je vous souhaite donc à tous et à toutes, une bonne année et vous présente au nom de la municipalité nos meilleurs vœux pour 2015.

Thierry MAROLLEAU

Maire de La Forêt Sur Sèvre
Vice-Président de la Communauté
d'agglomération du Bocage Bressuirais



Thierry MAROLLEAU
Maire
Conseiller communautaire

Le bureau municipal, composé du Maire, des Adjointes et des Conseillers municipaux délégués, se réunit chaque lundi.

Le conseil municipal, composé de 19 élus, se réunit une fois par mois. Les séances sont publiques. Vous pouvez y assister en tant qu'habitant de la commune. Le compte-rendu des séances est affiché dans les Mairies. Il récapitule les délibérations adoptées.

ÉQUIPE MUNICIPALE

Le bureau municipal



Caroline BAUDOIN
1^{ère} adjointe
« Communication - Valorisation du patrimoine culturel »
Conseillère communautaire



Guy BRÉMAUD
2^{ème} adjoint
« Services techniques »
Maire-délégué de Saint Marsault



Nathalie SOULARD
3^{ème} adjointe
« Affaires sociales »



Serge CHAREILLE
4^{ème} adjoint
« Entretien et Rénovation du patrimoine communal »
Maire-délégué de Montigny



Yvon ABELARD
5^{ème} adjoint
« Cadre de vie, Environnement, Développement durable »
Maire-délégué de La Ronde



Nathanaël de FOMBELLE
Conseiller municipal délégué
« Affaires scolaires »

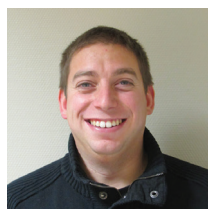


Daniel MOREAU
Conseiller municipal délégué
« Vie locale, vie associative »

Les conseillers municipaux



Éliane AUBINEAU
Conseillère municipale



Charly CORNUAU
Conseiller municipal



Delphine COURILAUD
Conseillère municipale



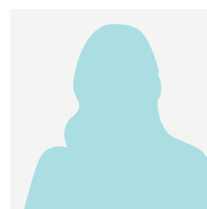
Laetitia DAUGE
Conseillère municipale



Jean-Jacques ENOND
Conseiller municipal



Maryse NOURISSON
Conseillère municipale



Suite à la démission d'Isabelle Ruiz le 16 février 2015, un nouveau conseiller sera nommé lors du prochain conseil municipal.



Bernadette VALLETTE
Conseillère municipale



Jean-Noël BODIN
Conseiller municipal



Bruno BONNET
Conseiller municipal



Carole MAZET
Conseillère municipale

PERMANENCES DES ÉLUS

- **Thierry Marolleau, Caroline Baudouin et Nathalie Soulard**
reçoivent sur rendez-vous auprès de la Mairie. Tél. 05.49.80.86.42

- **Serge Chareille :** présent à la Mairie annexe de Montigny - lundi et jeudi de 15h00 à 18h00.
- **Yvon Abelard :** présent à la Mairie annexe de La Ronde - lundi et jeudi de 10h45 à 13h00.
- **Guy Brémaud :** présent à la Mairie annexe de Saint Marsault - lundi et jeudi de 15h00 à 17h00.

• Bon à savoir

Vos élus disposent d'une adresse mail.
Pour les contacter
prenom.nom@laforetsursevre.com

REPRÉSENTATIONS à l'Agglo 2B

- **Thierry Marolleau :** Conseiller communautaire
11^{ème} Vice-Président en charge des services techniques et de la mutualisation
Membre de la commission « Affaires économiques et foncières »
- **Caroline Baudouin :** Conseillère communautaire
Membre de la commission « Culture »
Membre de la commission « Tourisme »
Membre du Conseil d'administration de l'Office de Tourisme
- **Guy Brémaud :** Membre de la commission « Aménagement du territoire et urbanisme »
- **Nathalie Soulard :** Membre de la commission « Politique de la ville - Jeunesse »
- **Serge Chareille :** Membre de la commission « Assainissement »
- **Yvon Abelard :** Membre de la commission « Développement durable »
- **Nathanaël de Fombelle :** Membre de la commission « Enfance - Petite enfance »

DÉSIGNATIONS

- **SIEDS :** Titulaire : Daniel Moreau / Suppléant : Guy Brémaud
- **SVL :** Titulaire : Daniel Moreau / Suppléant : Yvon Abelard
- **CNAS :** Guy Brémaud

• Correspondant défense **Nathalie Soulard**

Désigné par le Conseil municipal, le correspondant défense a pour mission d'informer et de sensibiliser les administrés de la commune aux questions de la défense. Il est l'interlocuteur privilégié des autorités civiles et militaires du département et de la région.

- Parcours de citoyenneté avec trois étapes (enseignement de défense dispensé par l'Education Nationale, recensement des jeunes dès l'âge de 16 ans, journée défense et citoyenneté).
- Devoir de mémoire, de reconnaissance et de solidarité, en liaison avec l'Education Nationale, les Anciens Combattants et le monde militaire.

En 2014 :

- Restauration de la tombe d'Hugues Salliard du Rivault, avec le soutien du Souvenir Français.
- Subvention pour la participation du « souvenir », à l'édifice du monument aux morts départemental.
- Octobre et novembre : Projet « Parcours de mémoire... » avec les écoles de la commune autour du Centenaire de la Première Guerre mondiale, mené par la commune, en partenariat avec le Souvenir Français et les Associations d'Anciens Combattants.
- 5 décembre : Journée Nationale d'hommage aux « Morts pour la France » pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie, avec les A.F.N. du canton.





Amélie DAUGER
Directrice Générale
des Services

SERVICES MUNICIPAUX

Services Administratifs



Ghislaine BAUDOIN



Ginette MERCERON



Catherine VERDON

La commune compte
24 agents, qui
oeuvrent dans les
Services Administratifs,
Techniques, Scolaires et
Entretien des locaux.

Services Techniques



Aurélien LAPLACE
« Espaces verts »



Cédric LOIZEAU
« Espaces verts »



**Maxime de
MAGALHAES**
« Espaces verts »



Pascal APPARILLY
« Bâtiments, voirie »



Flavien BLENEAU
« Bâtiments, voirie »



Yvon BONNIN
« Bâtiments, voirie »



Jean-Pierre BROSSET
« Bâtiments, voirie »



Alain CHAUVIÈRE*
« Bâtiments, voirie »

Services Scolaires, Entretien des locaux



Claudine BAUDOIN
restauration scolaire,
entretien des locaux



Agnès CHAUVIÈRE
école publique maternelle,
restauration scolaire,
navette de bus, TPE



Sabine DURET
restauration scolaire, navette de bus,
entretien des locaux



Isabelle DUVIN
restauration scolaire,
entretien des locaux, TPE



Michelle FAUCON
restauration scolaire



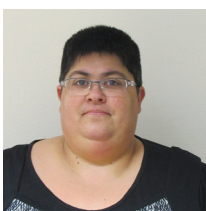
Donna FAULKNER
TPE



Véronique FUZEAU
école publique maternelle,
restauration scolaire, navette de
bus, TPE



Chantal GRÉGOIRE*
entretien des locaux



Barbara LECLÈRE
école publique maternelle,
restauration scolaire



Janine MICHOT
restauration scolaire, navette de bus,
entretien des locaux, TPE



Marie-Françoise MILCENT
restauration scolaire, navette de bus,
entretien des locaux, TPE



Nelly VRIGNAULT
restauration scolaire
navette de bus, TPE

*Absent(e) pour la photo

MOT DE GUY BRÉMAUD

Adjoint "Services Techniques"

Élu 2^{ème} adjoint depuis mars dernier, le conseil municipal m'a confié la responsabilité des Services Techniques. Dans un premier temps, mon rôle a été de redonner confiance au personnel en renouant le dialogue. A ce sujet, j'aimerais remercier tous les agents pour leur implication et leur générosité dans le bon fonctionnement des services. Le départ de la Directrice des Services Techniques en septembre dernier nous a amené à réorganiser les services et à recruter deux agents en Contrat Avenir : Flavien Bleneau et Maxime de Magalhaes.

En 2014, l'équipe « Espaces verts » a été beaucoup sollicitée du fait de la forte pluviométrie. Ce travail a été récompensé par l'obtention d'une 2^{ème} fleur, reconnaissance d'un travail sérieux et de longue haleine commencé depuis plusieurs années. D'ailleurs, j'adresse à toute l'équipe mes félicitations pour le fleurissement agréable de nos bourgs.

Pour le reste de l'équipe, au-delà de l'entretien habituel chaque année :

- fauche des bas côtés, des routes et des chemins 3 fois par an
- nettoyage et balayage des bourgs 4 fois par an
- entretien des chemins de randonnée

Elle a réalisé en plus :

- le nettoyage des 370 avaloirs des eaux pluviales
- l'entretien de tous les panneaux de signalisation et leur renouvellement
- le marquage au sol de la signalisation routière
- la réfection extérieure de la salle André Touillaud
- le nettoyage d'un mur et du Carré Militaire du cimetière de La Forêt sur Sèvre

De plus cette année, un effort a été fait pour le curage des fossés sur les 4 territoires ainsi qu'à la remise en état d'entrées de parcelles. Merci à tous les agriculteurs qui ont bien voulu nous aider pour le transport de la terre.

Bien sûr, Amélie Dauger (D.G.S.), les Services techniques et moi-même restons à votre écoute pour vous apporter le maximum dans la mesure de nos moyens. Notre tâche sera facilitée par votre esprit de civisme.

ZOOM SUR...

Charte Terre Saine : la commune récompensée par 3 papillons !

A l'initiative de la Région Poitou-Charentes, la Charte Terre Saine invite les communes à réduire l'utilisation des produits phytosanitaires pour la gestion de leurs espaces publics. La Région compte 285 communes signataires de la charte, classées 1, 2 ou 3 papillons selon les efforts réalisés.

Notre commune est signataire depuis mars 2009 et a obtenu en 2014, 3 papillons (5 communes en Deux-Sèvres). Seuls les cimetières font l'objet d'un désherbage chimique.

L'évolution de la réglementation incite la commune à poursuivre et à accentuer les efforts engagés. En effet, en plus de l'arrêté préfectoral de juin 2009 (interdiction de désherber chimiquement les fossés, les caniveaux et à moins de cinq mètres d'un cours d'eau), la loi du 6 février 2014 va interdire aux communes à partir du 1^{er} janvier 2020, puis aux particuliers à partir du 1^{er} janvier 2022, l'utilisation des produits phytosanitaires.

Ville Fleurie : la commune obtient une 2^{ème} fleur !

Le label national Villes et Villages Fleuris récompense les actions entreprises par les communes pour l'embellissement et la valorisation de leurs territoires en leur décernant de une à quatre fleur(s).

Les critères d'attribution du label, à l'origine essentiellement basés sur le fleurissement, intègrent aujourd'hui l'aspect global de la commune, la cohérence des Espaces verts sur l'ensemble du territoire ou les modes de gestion respectueux de l'environnement.

En 2014, notre commune a obtenu sa 2^{ème} fleur (seulement 12 communes en Deux-Sèvres), récompensant les efforts entrepris depuis plusieurs années, pour vous offrir un cadre de vie toujours plus agréable.

INFOS PRATIQUES de la commune



Trait d'Union

Ouvert depuis septembre 2012 et inauguré le 6 avril 2013, l'établissement «Trait d'Union» est un espace d'accueil novateur, où est proposé l'ensemble des services dédiés à l'enfance et à la jeunesse : Multi-Accueil Pom' d'Happy, Relais d'Assistantes Maternelles (R.A.M), Accueils Périscolaire et de Loisirs La Cabane Magique. Ces services disposent de vastes locaux, neufs, qui répondent aux normes d'énergie en vigueur: chaudière à bois collective, panneaux solaires...

L'Association Familles Rurales du Grand La Forêt, conduite par des bénévoles, est le gestionnaire de «Trait d'Union», par délégation de la Communauté d'Agglomération «Agglo2B». L'Association assure donc la fonction d'employeur et gère au quotidien le fonctionnement de la structure, garante des bonnes conditions d'accueil des familles et des enfants.

Trait d'Union a pour mission de proposer un accueil aux enfants de 0 à 12 ans, adapté aux différentes tranches d'âges et de répondre au mieux aux besoins des familles.

Depuis le 1^{er} octobre 2012, le Multi-Accueil Pom' d'Happy accueille une douzaine d'enfants en moyenne par jour (sur une capacité de 15 places), âgés de 10 semaines à 2 ans révolus (les enfants pouvant être accueillis jusqu'à 4 ans). Ouvert du lundi au vendredi, de 7h30 à 18h30, le Multi-Accueil a pour objectif de favoriser le bien-être et le développement des enfants qui lui sont confiés. Cette structure permet de répondre au mieux aux besoins des familles, 3 modes d'accueils sont proposés :

- l'accueil régulier (crèche)
- l'accueil occasionnel (halte-garderie)
- et enfin l'accueil d'urgence

Les professionnelles du Multi-Accueil Pom' d'Happy participent à l'accueil et à l'accompagnement du jeune enfant et de sa famille. L'équipe se compose d'une Directrice Educatrice de Jeunes Enfants, d'une Educatrice de Jeunes Enfants, d'une Auxiliaire de Puériculture et de 3 agents spécialisés Petite Enfance.

Tél. 05.49.72.97.44 - enfance@lafortessursevres.com

L'accueil Périscolaire et de Loisirs «La Cabane Magique», accueille une vingtaine d'enfants au quotidien avant et après l'école (7h / 8h45 et 16h30 / 18h45), les mercredis après-midi et au cours de toutes les périodes de vacances scolaires (à la journée et à la demi-journée).

L'équipe composée de 3 directrices BAFD et d'une animatrice BAFA, propose des activités ludiques et créatives aux enfants âgés de 2 ans et demi à 12 ans révolus.

L'accueil Périscolaire est également proposé en multi-sites sur les communes de Saint Marsault (lundi, mardi, mercredi matin : 7h15 - 8h45 et 16h45-18h45) et La Ronde (jeudi et vendredi, mêmes horaires).

Tél. 05.49.72.49.38 - familleruralelafortet@orange.fr

L'équipe est également mise à disposition de la commune pour encadrer les Temps Péri-Educatifs sur les quatre territoires.

Association Familles Rurales
Présidente : Nathalie Brachet-Coutant

INFOS PRATIQUES de la commune

Coordonnées et horaires d'ouverture des mairies

Mairie principale

> La Forêt sur Sèvre

3 place Georges Clémenceau

Tél. 05.49.80.86.42

mairie@laforetsursevre.com

lundi : 10h00-12h30

mardi, mercredi et vendredi : 8h30-12h30 et 14h00-18h00

jeudi : 8h30-12h30

Mairies annexes

> Montigny

4 rue des lavandières

Tél. 05.49.80.52.56

montigny@laforetsursevre.com

lundi et jeudi : 15h00-18h00

> La Ronde

1 place de l'Église

Tél. 05.49.72.76.46

laronde@laforetsursevre.com

lundi et jeudi : 9h30-12h30

> Saint Marsault

12 rue de la Vendée

Tél. 05.49.80.87.51

saintmarsault@laforetsursevre.com

lundi et jeudi : 15h00-18h00

ADMR

Place Georges Clémenceau

> La Forêt sur Sèvre

Tél. 05.49.72.25.78

adm.laforet@fed79.admr.org

lundi : 13h00-16h00

vendredi : 8h30-11h30

Location salles, matériel et stands

Salle	La Bobine	Samuel Papineau	La Baie des Champs	Maxime Tricoire
Territoire	La Forêt sur Sèvre	Montigny	La Ronde	Saint Marsault
Capacité	115	240	110	400
Repas habitants de la commune	90,00 €	100,00 €	70,00 €	100,00 €
Repas habitants hors de la commune	130,00 €	180,00 €	110,00 €	180,00 €
Mariage habitants de la commune	150,00 €	180,00 €	125,00 €	180,00 €
Mariage habitants hors de la commune	300,00 €	360,00 €	250,00 €	360,00 €
Heure de fermeture*	3h	3h (associations) 5h (privés)	3h (associations) 5h (privés)	3h (associations) 5h (privés)

*Fermeture légale : 1h

Forfait chauffage hiver : 20,00 € (entre le 1^{er} novembre et le 31 mars).

Forfait ménage : 200,00 €.

Gratuité de la salle en cas de sépulture.

Gratuité le vendredi à partir de 13h30 pour les mariages.

L'accès aux salles n'est autorisé qu'à partir du samedi 8h.

Un micro est disponible dans les salles mais il est possible de louer une sonorisation portable (version discours ou musique). Se renseigner auprès de la mairie pour les tarifs.

Comment réserver ?

Les demandes de location et la signature des contrats peuvent se faire dans toutes les mairies (principale et annexes). Les contrats doivent être signés dans les 15 jours suivant la demande de location (pour les privés et les associations).

Fournir un chèque de caution de 200,00 € et une attestation d'assurance responsabilité civile.

Une annulation moins d'un mois avant la date de location ne pourra être remboursée qu'en cas de force majeure et sur présentation d'un justificatif. La demande de remboursement devra se faire par écrit, accompagnée d'un RIB.

Matériel (tables, chaises, bancs)

Possibilité de louer gratuitement ce matériel, uniquement pour les habitants de la commune, réservation 15 jours à l'avance.

Stands

Possibilité de louer le stand qui se compose de 3 parties (6 m x 4 m + auvent d'1,50 m chacune),

Tarifs pour les habitants : 1 partie 40,00 € / 2 parties 60,00 € / 3 parties 75,00 €

AGGLOMÉRATION DU BOCAGE BRESSUIRAIS (Agglo2B)

Économie : bâtiments et ateliers relais

L'Agglomération du Bocage Bressuirais propose à la location une cinquantaine de bâtiments à vocation économique, dont 18 ateliers relais à loyers attractifs pour les jeunes entreprises qui souhaitent démarrer ou développer leur activité. Un bâtiment industriel, artisanal, stockage est disponible rue du Maréchal de Lattre de Tassigny.

Le service Développement Economique dispose également d'une bourse étoffée des bâtiments privés et communaux, et accompagne les entrepreneurs dans leur recherche de locaux : organisation des visites, mise en relation avec les propriétaires privés le cas échéant. Plus de 80 bâtiments pouvant accueillir diverses activités (industrie, artisanat, commerce et tertiaire) avec des surfaces variées (jusqu'à 3 500 m²) sont ainsi recensés.

Hélène BOURASSEAU
Tél. 05 49 81 19 11
helene.bourasseau@agglo2b.fr

Bibliothèque (Réseau de lecture publique)

La bibliothèque a maintenant intégré le réseau de lecture publique qui rassemble 24 bibliothèques et médiathèques réparties sur le territoire de l'Agglomération du Bocage Bressuirais.

Elle propose toujours une large gamme de documents, de services et d'animations que vous retrouverez dans le programme mis à disposition à la bibliothèque et la mairie.

Mercredi 16h à 18h
Jeudi 15h-18h30

Karen PINEAUD
Place Georges Clémenceau - Tél. 05 49 80 86 42
bibliotheque.laforetsursevres@agglo2b.fr

La musique dans tous ces états

Les intervenants du Conservatoire sensibilisent chaque année environ 4000 enfants scolarisés à la découverte musicale dont les enfants des écoles publiques et privées du territoire. L'éducation musicale est un volet incontournable du parcours éducatif artistique et culturel pour les enfants de l'Agglomération. Des projets et chorales rassemblant plus de 200 enfants voient le jour dans ce cadre.

Conservatoire de musique de l'Agglomération du Bocage Bressuirais
Tél. 05 49 65 34 63 | conservatoire@agglo2b.fr
www.conservatoire.agglo2b.fr

Relais Assistantes Maternelles et Parents (RAM)

Lieu d'informations, de rencontres et d'échanges.

> Parents, quel mode d'accueil pour votre enfant ?
L'animatrice se rend disponible pour répondre à vos interrogations. Elle pourra vous informer et vous conseiller sur les différents modes d'accueil du territoire.

> Un accompagnement pour les assistantes maternelles
Vous trouverez auprès du RAM, des informations sur vos droits et devoirs, et un soutien à la pratique professionnelle. Intéressé par le métier d'assistant maternel, l'animatrice vous accompagnera dans votre choix et vos démarches.

> Les matinées d'éveil sont ouvertes à toutes les personnes s'occupant d'un ou de plusieurs enfants : parents, grands-parents, assistantes maternelles... Les animations proposées sont gratuites. L'animatrice du RAM invite les participants à partager un moment convivial avec les enfants autour d'une activité.

Il est conseillé de venir et de repartir en fonction du rythme de l'enfant qui reste sous la responsabilité de l'accompagnant. Elles auront lieu au Trait d'Union. Retrouvez le programme des matinées sur le site internet www.agglo2b.fr rubrique services à la personne 0-3 ans.

Valérie GELIN et Stéphanie COGNY - Tél. 05 49 80 15 61
ram.cerizay@agglo2b.fr

Portage de repas

Le service de portage de repas s'adresse aux personnes de plus de 65 ans et/ou aux personnes handicapées ou en incapacité momentanée. Il permet de garder une alimentation équilibrée, notamment en cas de retour d'hospitalisation, d'isolement ou d'apparition de la dépendance.

- Proposition d'à minima du déjeuner, mais aussi formules midi + soir ou formule couple
 - Portage des repas jusqu'à 7 jours par semaine
- Conformité aux régimes, suivant certificat médical, ainsi qu'une texture hachée

Charlène BILLY - Tél. 05 49 81 75 75 - social@agglo2b.fr

Transport à la demande

Afin de faciliter vos déplacements sur le territoire de l'ancienne Communauté de communes Delta Sèvre Argent, un service de proximité vous est proposé pour aller chez le médecin, au marché ou faire des démarches administratives...

Ce service est disponible le mardi de 9h à 12h, le mercredi de 14h à 18h30, le jeudi de 14h à 18h et le vendredi de 9h à 12h.

> je compose le 05 49 80 54 90 (SCODEC)

Attention - Dans le cas où votre déplacement concerne un rendez-vous médical ou est lié à la recherche d'un emploi, vous devez aussi appeler l'antenne de l'Agglomération du Bocage Bressuirais au 05 49 81 12 12.

Site internet

Le site internet de l'Agglomération du Bocage Bressuirais est en ligne depuis le 15 septembre. Il se veut facile d'accès au travers d'informations pratiques (présentation et contact des différents services, horaires, téléchargement de fichiers...). Il présente toute l'actualité de notre collectivité et vous offre la possibilité de recevoir dans votre boîte mail celle qui vous intéresse. Inscrivez-vous à nos Newsletters. www.agglo2b.fr L'Agglomération est également présente sur facebook - www.facebook.com/agglo2b

AGGLOMÉRATION DU BOCAGE BRESSUIRAIS (Agglo2B)

Déchets

Dans le cadre de la modernisation du service de collecte des déchets, notre commune a fait le choix de l'apport volontaire.

2015 sera une année de transition avec l'installation des points d'apport volontaire sur la commune. La collecte en porte à porte est donc maintenue jusqu'à la visite d'un ambassadeur de l'Agglo2B à votre domicile qui vous informera de la mise en service du nouveau système de collecte (prévue en fin d'année).



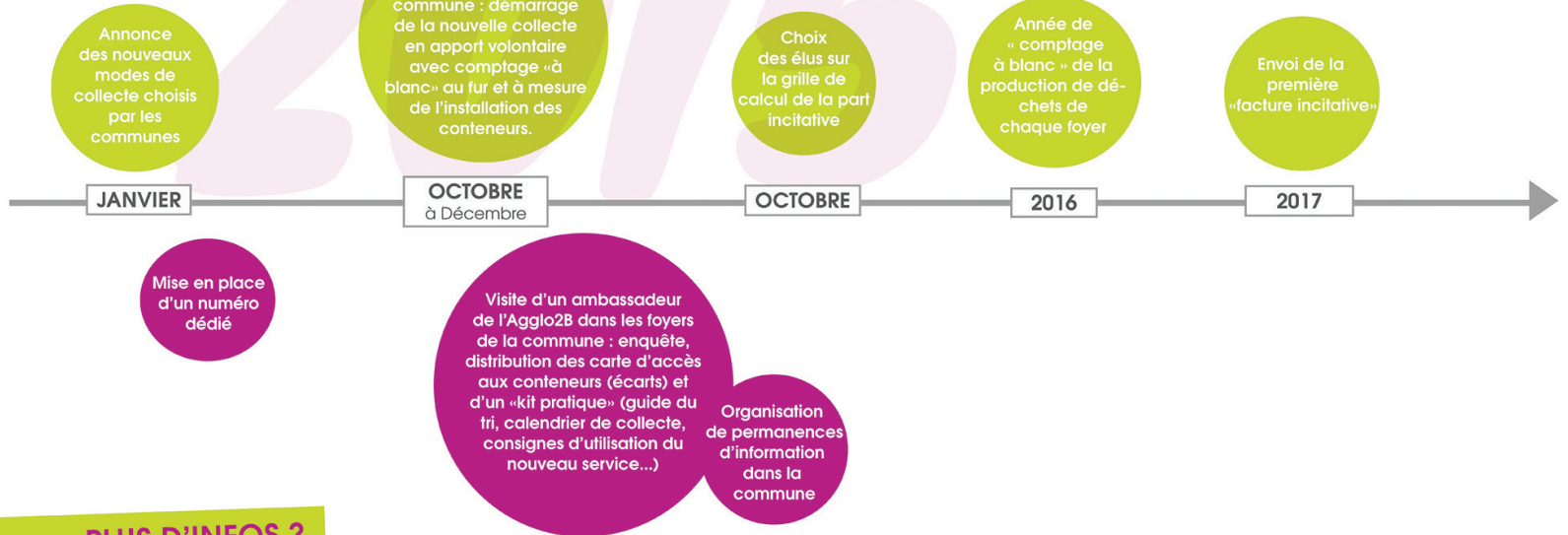
Jeudi (en bac de regroupement pour St-Marsault)
La règle des reports de collecte ne change pas : après un jour férié, les collectes sont décalées d'une journée.

	Déchetterie		Déchetterie		Déchetterie	
	matin	après-midi	matin	après-midi	matin	après-midi
Lundi		14h - 17h30	8h30 - 12h	14h - 17h30	8h30 - 12h	
Mardi			8h30 - 12h	14h - 17h30		
Mercredi			8h30 - 12h	14h - 17h30		14h - 17h30
Jeudi		14h - 17h30			8h30 - 12h	14h - 17h30
Vendredi			8h30 - 12h	14h - 17h30	8h30 - 12h	14h - 17h30
Samedi	8h30 - 12h		8h30 - 12h	14h - 17h30	8h30 - 12h	14h - 17h30

La Guionnière, route de Montigny
La Forêt sur Sèvre - Tél. 05 49 80 64 32

ZA de Longchamps
Cerizay - Tél. 05 49 80 08 97

Maison Neuve, route de Largeasse
Moncoutant - Tél. 05 49 72 38 60



PLUS D'INFOS ?

Contactez le service « Gestion des déchets » au 05 49 81 15 15 ou rendez-vous sur www.tousenactiondechets.fr

COMMISSION « Finances »

Animée par Thierry Marolleau

Membres : tous les conseillers municipaux

Budget 2014 de la commune

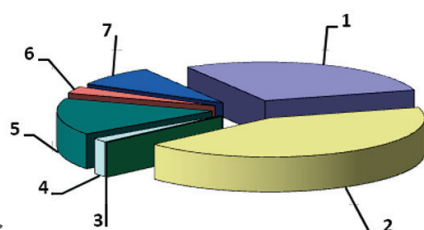
Le budget communal se décompose en deux sections : la section de fonctionnement et la section d'investissement.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Cette partie du budget regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes de fonctionnement de la collectivité. On y trouve donc l'ensemble des dépenses liées à l'activité des services municipaux et aux missions (personnel, assurances, petit matériel, contrats de maintenance) ainsi que toutes les dépenses nécessaires à l'entretien des biens mobiliers et immobiliers de la commune.

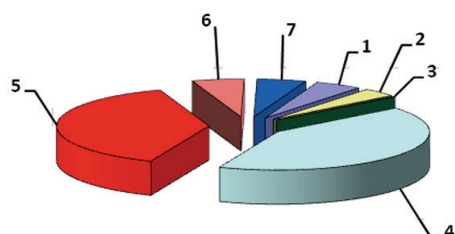
Ce budget municipal a été voté sans augmentation des taux d'imposition soit :

- Taxe d'habitation : 13,63%
- Taxe sur le foncier bâti : 17,59%
- Taxe sur le foncier non bâti : 58,04%



Dépenses

1- Charges à caractère général (eau, électricité, combustible, alimentation, fournitures, contrats de prestations de services, entretien, transports...)	427 370 €
2- Charges de personnel	630 262 €
3- Reversement impôts (dégrèvement jeunes agriculteurs)	949 €
4- Dotation aux amortissements	24 994 €
5- Autres charges de gestion (subventions allouées aux associations, écoles, Aquadel, CCAS, indemnités des élus...)	225 758 €
6- Charges financières (intérêts d'emprunts)	42 203 €
7- Charges exceptionnelles (subvention au budget annexe du lotissement du Maréchal Ferrant)	126 561 €
TOTAL	1 478 097 €

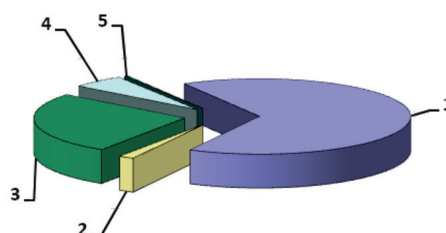


Recettes

1- Produits des services (cantine, locations, redevance d'occupation du domaine public...)	89 723 €
2- Remboursement sur rémunération du personnel	65 135 €
3- Travaux en régie	2 190 €
4- Impôts et taxes	758 964 €
5- Dotations et participations	698 251 €
6- Autres produits de gestion	100 030 €
7- Produits exceptionnels (remboursement des sinistres)	94 426 €
TOTAL	1 808 720 €
Excédent de fonctionnement	330 623 €

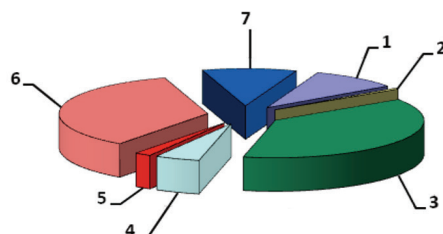
SECTION D'INVESTISSEMENT

La gestion de la commune permet de dégager un excédent de fonctionnement. Avec les subventions obtenues sur les différents programmes d'investissement, et après avoir procédé au remboursement du capital emprunté, la commune peut investir dans du matériel et des biens d'équipements (lotissements, bâtiments, voirie,...).



Dépenses

1- Travaux d'équipement dont Matériel et mobilier	854 107 €
Bâtiments	25 814 €
Voirie	41 092 €
Salle de la Bobine	205 115 €
Reconstruction mairie de la Ronde	479 003 €
Effacements de réseaux	57 227 €
Autre	19 098 €
2- Travaux en régie	26 758 €
3- Remboursement d'emprunts	2 190 €
4- Avances versées aux budgets annexes lotissements	342 387 €
5- PLU	72 897 €
TOTAL	4 470 €
TOTAL	1 276 050 €



Recettes

1- Récupération TVA	134 192 €
2- Taxe d'aménagement	6 596 €
3- Excédent de fonctionnement 2013	534 567 €
4- Subventions	68 375 €
5- Opérations d'amortissement	24 994 €
6- Emprunts	497 202 €
7- Récupération avances aux lotissements	144 254 €
TOTAL	1 410 181 €
Excédent d'investissement	134 131 €

(Rappelons que 2013 présentait un déficit d'investissement de 118 439 €)

COMMISSION « Entretien et Rénovation du Patrimoine Communal »

Animée par Serge Chareille

Membres : Yvon Abelard, Eliane Aubineau, Guy Brémaud, Delphine Courillaud, Nathanaël de Fombelle, Thierry Marolleau, Bernadette Vallette.

Les bâtiments de la commune en quelques chiffres

- > 4 salles des fêtes
- > 1 salle de sports
- > 13 locatifs
- > 2 écoles (RPI)
- > 1 mairie principale et 3 mairies annexes
- > 4 églises...

En 2014, la commune a engagé des travaux pour la rénovation et l'entretien de son patrimoine.

Parmi les travaux : éclairage et renforcement du préau salle Maxime Tricoire, étanchéité des vitraux de l'église de La Ronde, isolation phonique de la cantine de Saint Marsault, portes centre technique municipal,...

La mairie annexe de La Ronde réhabilitée après l'incendie

Suite à l'incendie survenu à la mairie annexe de La Ronde dans la nuit du 11 au 12 août 2012, la commune a engagé des travaux pour réhabiliter le bâtiment public. Inauguration de la mairie annexe le 15 février 2014.

Coût total TTC :	133 680,00 € TTC
Autofinancement :	26 800,00 €

Assurance remboursement :	75 256,00 €
État (DETR) :	7 241,00 €
Réserve parlementaire (à percevoir) :	3 687,00 €
Récupération de la T.V.A. :	20 696,00 €

La Bobine : un équipement supplémentaire pour les habitants et les associations

Cette salle a eu plusieurs vocations, de sa construction jusqu'à sa rénovation aujourd'hui : scolaire, culturelle, festive !

Dans un premier temps, ce fut une salle de classe pour l'école. Lorsque l'établissement scolaire déménagea, cette salle devint salle de cinéma. Des années 30 au début des années 60, plusieurs projectionnistes se sont succédés (Monsieur Berger, Monsieur Cornuault...) offrant aux habitants de la commune des séances de cinéma ! Petits et grands s'y retrouvaient chaque dimanche après-midi et soir. D'où le choix du nom La Bobine !

Enfin, la salle de cinéma devint salle paroissiale avec entre autre, des séances de théâtre puis salle des fêtes.

A quelques pas de la confection Avenir Couture, La Bobine aurait pu tirer son nom des bobines de fil ! Le mystère est levé ! Inauguration de La Bobine le 11 octobre 2014.

Coût total TTC :	658 316,00 € TTC
Autofinancement :	84 527,00 €

Département (Proxima) :	15 869,00 €
Région (FRIL) :	70 000,00 €
État (DETR) :	76 000,00 €
Réserve parlementaire (à percevoir) :	10 000,00 €
Emprunt :	300 000,00 €
Récupération de la T.V.A. :	101 920,00 €

Vous souhaitez faire construire une maison sur la commune ?

4 lotissements s'offrent à vous...

> L'Orée des Bois (La Forêt sur Sèvre)

5 parcelles de 645 m² à 820 m².

Prix de vente : 19,50 € le m²

> Maréchal Ferrant (Montigny)

2 parcelles de 816 m² à 936 m².

Prix de vente : 17,50 € le m²

> La Fleur du Levant (La Ronde)

10 parcelles de 550 m² à 783 m².

Prix de vente : 17,50 € le m²

> L'Aubépine (Saint Marsault)

4 parcelles de 700 m² à 1 020 m².

Prix de vente : 17,50 € le m²



COMMISSION « Affaires Scolaires »

Animée par Nathanaël de Fombelle et Maryse Nourisson

Membres : Yvon Abelard, Caroline Baudouin, Guy Brémaud, Delphine Courillaud, Daniel Moreau, Carole Mazet.

Nos écoles : maillon essentiel de la commune

Les écoles représentent un sujet central et essentiel pour la municipalité. Hormis le salaire des institutrices, la commune couvre tous les frais de fonctionnement (fourniture, matériel pédagogique, mobilier, personnel d'accompagnement, chauffage,...) et d'investissement (travaux, aménagements,...) de son école publique. De plus, la municipalité subventionne - sur la base du budget de fonctionnement de l'école publique- les écoles privées du territoire au prorata du nombre d'élèves inscrits au jour de la rentrée scolaire. La commune participe également au financement des voyages scolaires, aux coûts d'entrée des scolaires à la piscine, et à certains événements ponctuels (sorties cinéma, visites d'expositions,...). Elle a versé cette année une subvention exceptionnelle pour Noël d'un montant de 500,00 € par établissement. Enfin, la municipalité finance dans leur intégralité les navettes de liaison entre les différents sites des écoles.



L'histoire de nos territoires aboutit à la coexistence de 3 écoles sur 5 sites dans la commune

> L'école des quatre saisons : une école publique répartie sur deux sites (RPI). L'un, récemment rénové, au cœur du bourg de La Forêt accueille les plus petits (maternelles et CP), l'autre situé sur le territoire de Montigny accueille les plus grands (CE et CM). Quatre institutrices interviennent dans cette école qui compte également une Association de Parents d'Élèves (APE).

Directrice site de La Forêt : Madame Audouin - Tél. 05.49.80.83.78
Directrice site de Montigny : Madame Bertaud - Tél. 05.49.80.57.15

> L'école Saint Sauveur, école privée, située à La Forêt dans laquelle deux institutrices interviennent dans deux classes : maternelle et CP / CE et CM. Un OGEC existe pour cette structure.

Directrice : Madame Charbonneau - Tél. 05.49.80.83.01

> L'école de La Farandole, école privée, se déploie sur deux sites (RPI) : les petits (maternelles) sont sur le site de La Ronde et les plus grands sont sur le site de Saint Marsault. Trois institutrices interviennent sur ces deux sites qui comptent également un OGEC et une APEL.

Directrice : Madame Baraton - Tél. 05.49.80.81.09
Référente site de La Ronde : Madame David - Tél. 05.49.72.72.14

Évolution des effectifs des écoles à la Forêt sur Sèvre

Nombre d'élèves	01/09/2011	01/09/2012	01/09/2013	01/09/2014
École publique Les 4 saisons	95	100	101	104
École publique La Forêt	52	56	59	58
École publique Montigny	43	44	42	46
École privée Saint Sauveur	44	49	45	50
École privée La Farandole	73	75	70	71
TOTAL	212	224	216	225

La cantine

La commune offre une prestation cantine sur les temps du déjeuner pour les élèves de ses écoles et pour quelques adultes. Chaque jour environ 180 enfants profitent de ce service.

Une nouvelle formule est en place depuis la rentrée 2014 : d'avantage de produits frais, locaux et de saison ; une viande labellisée par semaine, un fruit ou légume Bio par semaine. Cette hausse qualitative est également accompagnée du désir de plus et mieux communiquer avec les familles, à ce titre nous avons demandé à notre prestataire JM restauration de faire figurer sur les menus une légende explicative et nous enverrons régulièrement

des informations sur les origines des produits aux familles. La commission rencontre également régulièrement le prestataire (une fois entre chaque période de vacances scolaires) pour faire le point sur les ajustements nécessaires.

Le personnel municipal qui intervient sur ces temps de cantine bénéficie de temps d'échanges des pratiques et des difficultés rencontrées animés par une psychologue. Cela dans le but de proposer un encadrement de qualité pour nos enfants.

**Vous souhaitez inscrire votre enfant, signaler une absence...
cantine@lforetsursevre.com - Tél. 05.49.80.86.42**

COMMISSION « Affaires Scolaires »

Les navettes

Un service de navettes permettant aux scolaires de relier les différents bourgs et les différentes écoles de nos territoires, est également proposé. Dans chacune de ces navettes se trouve un agent municipal qui accompagne les enfants pendant ces temps de transport.

Les TPE/TAP

Après une première année de fonctionnement les Temps Péri-Educatif (TPE), également appelé Temps d'Activités Périscolaires (TAP), mis en place suite à la réforme des rythmes scolaires, ont été reconduits et adaptés sur les 3 écoles de notre commune pour l'année en cours. Au mois de mai dernier, une réunion, réunissant parents d'élèves, institutrices, Familles Rurales et élus a permis de faire la synthèse des réussites et des améliorations possibles. Nous avons pu finaliser le PEDT (Projet Educatif Territorial) qui est le document cadre de la mise en place de la réforme sur notre commune. La commune supporte le coût de ces temps pour cette année scolaire.

Horaires des TPE/TAP pour l'année 2014/2015

École Les 4 saisons : Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 13h30 à 14h15.

École La Farandole : Lundi et vendredi de 15h30 à 16h30.

École Saint Sauveur : Mardi, jeudi et vendredi de 15h30 à 16h30.

Projet rénovation et agrandissement école de Montigny

L'équipe municipale a entamé une réflexion autour de la rénovation de l'école de Montigny. Cela représente un projet d'envergure pour le mandat en cours car ce bâtiment est devenu vétuste, exigüé et inadapté.

Plusieurs réunions de travail ont eu lieu depuis le mois de juin dernier pour définir les grandes lignes de ce projet. Nous étions assistés dans cette tâche de l'agence Luc Cogy architecte, programmiste de l'opération.

Notre objectif premier est évidemment d'améliorer les conditions de travail des enfants et des enseignantes. Nous souhaitons également permettre une meilleure sécurité en gérant mieux le trafic, notamment du car. Enfin nous voulons pouvoir envisager l'avenir en rendant possible l'aménagement d'une troisième classe en plus des deux existantes actuellement.

La commune monte, à l'heure actuelle, le plan de financement qui permettra la réalisation de ce projet ambitieux dans une période globale de restrictions budgétaires.

Parcours de mémoire...

En cette année centenaire du début de la grande guerre, un projet autour du devoir de mémoire chez les enfants de nos écoles est né à l'initiative conjointe du Souvenir Français et de l'équipe municipale. Les équipes éducatives et les associations d'anciens combattants ont accueilli avec enthousiasme cette proposition. C'est ainsi que le Souvenir Français est d'abord passé dans les classes de CM de nos écoles pour expliquer pourquoi cent ans après il est essentiel de se souvenir de ces conflits terribles. Les classes concernées des trois établissements scolaires ont pu se rendre, grâce au concours financier du Souvenir Français, au musée de Bressuire pour une visite de l'exposition passionnante consacrée aux « Images de Guerre - Les débuts de la Grande Guerre dans le Bressuirais (1914-1916) ». Enfin, ce parcours de mémoire s'est terminé le 11 novembre avec une participation active, importante et inédite de nos enfants lors des cérémonies de commémoration dans nos territoires. La



transversalité de ce projet est à noter car il aura permis à plusieurs commissions, toutes nos écoles, tous nos territoires, de nombreuses associations, de participer à ce devoir de mémoire qui deviendra - comme cette année et pour longtemps - intergénérationnel. C'est notre souhait ! Un grand merci à tous.

COMMISSION « Communication et valorisation du patrimoine culturel »

Animée par **Caroline Baudouin**

Membres : Delphine Courillaud, Nathanaël de Fombelle, Daniel Moreau, Maryse Nourisson, Bernadette Vallette, Bruno Bonnet.

Communication

Bulletin, Trèfle, affichage, site internet...

La communication de la commune en quelques chiffres :

1 La commune réalise un bulletin municipal par an, qui paraît en début d'année.

4 A partir de 2015, la commune réalisera 4 « Trèfle », soit 1 par saison, présentant les projets de la commune, les animations des associations... Pensez à nous communiquer vos informations en mairie ou par mail à trefle@laforetsursevre.com

> avant le 15 mars pour le numéro « printemps » (parution fin mars)

> avant le 15 juin pour le numéro « été » (parution fin juin)

> avant le 15 septembre pour le numéro « automne » (parution fin septembre)

> avant le 15 décembre pour le numéro « hiver » (parution fin décembre)

15 La collectivité dispose de 15 panneaux d'affichage, répartis sur les 4 territoires, pour annoncer les animations de la commune. Renseignements en mairie ou par mail à : mairie@laforetsursevre.com

www.laforetsursevre.com

Le site internet de la commune sera en ligne au printemps !

Culture

Présentation du livre « En suivant la Sèvre Nantaise » de Noël Pietri, le 19 septembre

Au bord de la Sèvre, près du Château, dans un cadre bucolique, Noël Pietri et ses compagnons de rivière nous ont livré quelques extraits du livre « En suivant La Sèvre Nantaise ». L'occasion pour une cinquantaine de personnes, de découvrir les richesses de la Sèvre Nantaise sous forme de lecture publique.

En janvier dernier, Noël Pietri nous a quittés. Nous tenions à lui rendre hommage. Nous garderons un très beau souvenir de cette soirée à La Forêt sur Sèvre ; son amour de l'écriture et sa passion pour l'histoire de la Sèvre...

Journées du Patrimoine, les 21 et 22 septembre

L'Association des amis du patrimoine du Grand La Forêt a organisé à l'occasion des Journées du Patrimoine, une exposition : véhicules des années 50-60, vieux outils, objets militaires, maquettes de bateaux, peintures, artisanat, documents liés à la guerre 1914-1918 en hommage aux soldats de la commune morts. Une bonne centaine de personnes ont profité de cette belle exposition « aux couleurs locales », merci à tous ! Le lendemain, ce fut au tour des scolaires de la commune (229 environ) de profiter de l'événement !

AniMômeries animent les familles, le 7 décembre

A l'occasion des fêtes de fin d'année, la commune, en collaboration avec les Comités des fêtes et avec le soutien financier du Conseil général des Deux-Sèvres, a programmé le spectacle « AniMômeries » à la salle Maxime Tricoire Saint Marsault. Des chansons et des histoires drôles, poétiques et tendres, avec Ignace le cochon déglingué, Magalie la belette grassouillette... Les trois comédiens, musiciens, chanteurs de la Compagnie Croqu'Notes ont enchanté petits et grands par leur humour et leurs multiples talents. Une première approche ludique et récréative des enjeux écologiques! Pour ceux qui se disent qu'ils ont raté quelque chose, qu'ils se consolent cela risque de se reproduire !

Parallèlement, la Commune a lancé un concours de dessins, du 18 au 28 novembre, pour les enfants de 2 à 12 ans (et plus !), sur le thème « Dessine-moi les animaux de la campagne ». Tous les dessins ont été exposés le jour du spectacle, tous les artistes en herbe présents ont été récompensés et les meilleurs dessins primés après le spectacle ! Voici les premiers prix :



Camille Delahaye 6 ans



Julie Deborde 9 ans



Eden Talon 4 ans



Mélina Mazeau 13 ans

COMMISSION « Communication et valorisation du patrimoine culturel »

En 2014 sur la commune de La Forêt sur Sèvre...

> 9 et 12 avril : Les Petites Curiosités (réseau de lecture publique de l'Agglo2B), bibliothèque La Forêt sur Sèvre et salle Maxime Tricoire Saint Marsault

> 4 octobre : Festival Éclats de Voix, église de Montigny

> 28 novembre : Concert Premières Scènes (Conservatoire de Musique de l'Agglo2B), salle La Bobine La Forêt sur Sèvre



“Les Petites Curiosités”



“Concert Premières Scènes”



“Festival Éclats de Voix”

Tourisme

Office de Tourisme du Bocage Bressuirais

Place de l'Hôtel de Ville à Bressuire
Tél. 05.49.65.10.27

Ses missions : valoriser le territoire auprès des clientèles et accompagner les acteurs du tourisme face aux nouveaux besoins des consommateurs.

www.tourisme-bocage.com

> Découvrez sur le site internet de l'Office de Tourisme toute l'offre en matière d'hébergements, de restauration, de sites de visites et de loisirs...

Carte ambassadeur ADT 79

Je suis d'ici, j'aime mon département, je le partage !

Sous ce slogan se cache une belle opportunité pour tous les Deux-Sévriens qui ont envie de faire découvrir le département à leurs proches. L'Agence de Développement Touristique (ADT) et les Offices de Tourisme proposent une carte de membre, offrant de nombreux avantages comme l'entrée gratuite ou à prix réduit chez de nombreux partenaires à son détenteur, dès lors qu'il est accompagné d'au moins une personne s'acquittant du prix public adulte. Plus de 70 offres permanentes (sites de visite, loisirs, restaurants, boutiques), et régulièrement

des promotions ponctuelles, sont recensées sur www.tourisme-deux-sevres.com.

Où se procurer la carte ?

Dans votre Office de Tourisme le plus proche ou sur le site internet de l'ADT www.tourisme-deux-sevres.com (rubrique « Club Ambassadeur »).

Carte nominative gratuite, offerte sur simple demande, ouverte à tous les habitants des Deux-Sèvres de plus de 18 ans.

Dossier suivi par Virginie Morin

Agence de Développement Touristique des Deux-Sèvres

21 rue de la Boule d'or - 79025 NIORT cedex
Tél : 05 49 778 779

DEVENEZ AMBASSADEUR 79 !

Habitants des Deux-Sèvres, profitez pleinement de votre département et partagez-le.

Faites découvrir les Deux-Sèvres à vos proches et profitez d'avantages exceptionnels.

Conditions et liste des partenaires sur

www.tourisme-deux-sevres.com



- 50%
- 25%
entrées gratuites
avantages exclusifs
visites privées
...

Procurez-vous vite votre carte



Retrouvez la liste des partenaires participants et des points de retrait de votre carte de membre en :

- vous connectant sur www.tourisme-deux-sevres.com
- téléphonant au 05 49 778 779
- flashant le code ci-contre avec votre smartphone.



Carte gratuite sur simple demande, ouverte à tous les habitants des Deux-Sèvres à partir de 18 ans.

COMMISSION

« Affaires sociales »

Animée par Nathalie Soulard

Membres : Eliane Aubineau, Caroline Baudouin, Serge Chareille, Daniel Moreau, Maryse Nourisson, Carole Mazet.

Le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.)

Le C.C.A.S est un établissement public communal, intervenant principalement dans trois domaines :

- L'aide sociale légale qui, de par la loi, est sa seule attribution obligatoire.
- L'aide sociale facultative et l'action sociale, matières pour lesquelles il dispose d'une grande liberté d'intervention et pour lesquelles il met en œuvre la politique sociale déterminée par les élus locaux.
- L'animation des activités sociales.

Le C.C.A.S. dispose d'un budget autonome. Sur la commune, il se compose de 18 personnes : 9 membres élus et 9 membres de la société civile.

Président : Thierry Marolleau

Membres élus : Yvon Abelard, Eliane Aubineau (vice-présidente), Guy Brémaud, Serge Chareille, Delphine Courillaud, Carole Mazet, Daniel Moreau, Nathalie Soulard.

Membres de la société civile :

Jean-Yves Billy, Jean-Marc Bonnin, Marie-Josèphe Brossard, Jeanne Charrier, Annick Girard, Myriam Morais, Marie-Line Morin, Florence Rezeau.

C.L.I.C. : bien vieillir chez soi

Le Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique du Pays du Bocage Bressuirais et du Pays Thouarsais est un guichet unique d'information pour les personnes âgées de 60 ans et plus, leurs familles et leur entourage.

Des professionnels sont à votre écoute afin de vous guider dans vos démarches administratives sur les domaines suivants : mise en place de service de maintien à domicile, portage de repas, téléassistance, recherches de places d'accueil en établissement...

C.L.I.C. DU PAYS DU BOCAGE BRESSUIRAIS ET DU PAYS THOUARSAIS

Antenne de Bressuire
Maison du Conseil Général Parc Bocapôle
79300 BRESSUIRE

Tél. 05.49.65.52.74

clic.bocage@cg79.fr

> du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

Atout'Age : un réseau pour favoriser le lien social

« Atout'Age » est un réseau de bénévoles animé par la Mutualité Sociale Agricole, le C.L.I.C., en partenariat avec les mairies du canton, les services de maintien à domicile et le Centre Socio Culturel du Cerizéen. Ce réseau propose des après-midi récréatifs aux aînés plusieurs fois dans l'année, un service gratuit de visiteurs bénévoles au domicile des personnes isolées partageant lecture, promenade, jeu, discussion...

Contactez le C.L.I.C au 05.49.65.52.74

Sur la commune, deux personnes référentes :

> Eliane Aubineau, Conseillère municipale, Vice-présidente du C.C.A.S.

> Nathalie Soulard, Adjointes aux Affaires sociales



Le repas des aînés

Toutes les personnes de plus de 70 ans étaient invitées à se retrouver le 22 novembre 2014 pour partager un moment convivial à la salle Maxime Tricoire. Plus de 250 personnes ont répondu à l'invitation de la commune et du C.C.A.S. Une belle journée très animée, ponctuée de chansons, d'histoires drôles, de danse... country (merci à l'association L'hirondelle) ! Cette année encore, les bénévoles de la Ronde des Camélias se sont mobilisés pour fleurir les tables. Certains convives ont acheté leurs compositions florales ; les recettes (124,10 €) ont été reversées à la Ronde de Sarah. Les personnes ne pouvant être présentes à ce repas ont reçu un colis confectionné par Sèvre Autruche. Rendez-vous le samedi 21 novembre 2015 pour le prochain repas des aînés !

COMMISSION

« Affaires sociales »

Ne restez pas seuls le dimanche...

Dimanche Détente au Centre Socio Culturel du Cerizéen

Venez partager un temps de convivialité autour d'activités diverses, tous les dimanches de 14h à 18h.

Renseignements et inscriptions :

Centre Socio Culturel du Cerizéen

Résidence du Bocage

7, rue du pas des pierres à Cerizay

Tél. 05.49.80.57.63

Recensement de la population 2015



RECENSEMENT
de la population 2015

A quoi ça sert ?

Le recensement permet de déterminer la population officielle de la commune.

De ces chiffres découle la participation

de l'Etat au budget de la commune : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent le nombre d'élus au Conseil municipal, la détermination du mode de scrutin... Le recensement aide à développer des projets sur la commune en s'appuyant sur la connaissance fine de la population (âge, profession, conditions de logements...). Il aide également les professionnels à mieux connaître leurs marchés et leurs clients, et les associations leur public.

Du 15 janvier au 14 février 2015, 5 agents recenseurs ont sillonné notre commune.

Les résultats officiels, après analyse de l'Insee, seront disponibles gratuitement, à partir du 1^{er} janvier 2016, sur le site www.insee.fr

Ad'AP ou Agenda d'Accessibilité Programmée en 2015

Depuis l'ordonnance n°2014-1090 du 26 septembre 2014, modifiant la loi sur le handicap du 11 février 2005, les communes bénéficient d'un délai supplémentaire pour rendre leur patrimoine accessible. En tant que gestionnaire d'établissements recevant du public (ERP), la commune doit rendre ses bâtiments accessibles ou prévoir les travaux nécessaires dans le cadre d'un Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP). Dossier à suivre...

www.accessibilite.gouv.fr

Bon à savoir...

Les détecteurs de fumée



Ces appareils seront obligatoires à partir du 8 mars 2015 dans tous les domiciles.

Vous trouverez des conseils pour l'installation d'un DAAF

(Détecteur Avertisseur Autonomes de Fumée) certifié NF EN 14604

www.sdis79.fr

rubrique : mission de prévention.

Intoxications au monoxyde de carbone

Les symptômes : maux de tête, fatigue et nausées apparaissent plus ou moins rapidement et peuvent toucher plusieurs personnes. Une intoxication importante peut conduire au coma et à la mort, parfois en quelques minutes.

Il est donc important d'agir très vite :

en cas de suspicion d'intoxication, aérez immédiatement les locaux, arrêtez si possible les appareils à combustion, évacuez les locaux et appelez les secours en composant le 15, le 18 ou le 112 (et le 114 pour les personnes malentendantes).

La prise en charge des personnes intoxiquées doit intervenir rapidement, dès les premiers symptômes, et peut nécessiter une hospitalisation spécialisée.

Les appareils de chauffage à combustion (bois, charbon, fuel, gaz naturel, butane, propane, essence ou pétrole...) et de production d'eau chaude (chauffe-eau au gaz) mal entretenus ou mal installés, un chauffage mobile d'appoint utilisé de façon prolongée, un groupe électrogène ou un braser/barbecue fonctionnant dans un espace clos sont les principales sources d'intoxication au monoxyde de carbone.

www.prevention-maison.fr

COMMISSION « Cadre de vie - Environnement - Développement durable »

Animée par Yvon Abelard

Membres : Guy Brémaud, Serge Chareille, Charly Cornuau, Jean-Jacques Enond, Daniel Moreau, Nathalie Soulard, Bernadette Vallette, Jean-Noël Bodin.

Le dossier « numérotation des habitations » est achevé...

La commune en partenariat avec la Poste, a mis en place une campagne d'amélioration de l'adressage et de numérotation des habitations dans les villages et dans certaines rues « doubles » de la commune (ex rue Ernest Pérochon, rue Saillard du Rivault...).

Objectif : faciliter le travail de la Poste, des livreurs, des services de secours...

Ce travail de numérotation est achevé : un peu plus de 500 numéros ont été créés.

Un courrier sera envoyé début mars à tous les habitants concernés précisant :

- > le numéro attribué et leur nouvelle adresse,
- > les consignes pour communiquer la nouvelle adresse aux différents organismes,
- > les dates de retrait des plaques en mairie (les habitants devront installer leur plaque de manière visible).

Enfouissement des réseaux :

2 projets engagés en fin d'année 2014

- > Rue de l'Anjobet (La Ronde)
- > Rue de l'église (La Forêt)

Voirie :

travaux réalisés en 2014

La commune a investi 132 867,39 € HT pour financer les travaux de voirie (réalisés par CHARIER TP agence de Cerizay) :

- > La Dortière (enrobé 304 mètres)
- > Villepointe (enrobé 930 mètres)
- > Bois Bachelier (enrobé 1 200 mètres)
- > Route de Menomblet (enrobé 760 mètres)
- > La Chauvelière (bicouche 800 mètres)
- > Moulin de Bonne Mort (bicouche 90 mètres)
- > L'Auzière (bicouche 155 mètres)

La commune a engagé 24 000,00 € HT du budget de fonctionnement pour réaliser des travaux d'entretien (monocouche) de la voirie sur l'ensemble des routes de la commune (réalisés par COLAS).

La collectivité a également programmé des travaux d'entretien et de création des fossés sur les voies communales (5 000,00 € en fonctionnement).



La commission en quelques chiffres :

- 415 points lumineux
- 110 km de voirie
- 18 ha d'Espaces verts dont :
 - 12 ha de pelouse
 - 6 km de haies
 - 5 000 m² de massifs arbustifs, rosiers ou vivaces
- 44,5 km de circuits de randonnée

Conseil à tous les habitants pour communiquer votre adresse :

Civilité / Nom / Prénom
Territoire Montigny, La Ronde ou
Saint Marsault (facultatif)
Numéro / Rue ou lieu-dit
79380 LA FORET SUR SEVRE

COMMISSION « Cadre de vie - Environnement - Développement durable »

Aide aux plantations

Pour clôturer votre propriété, la commune peut financer la plantation de haies. Selon les conditions ci-dessous, des conseils techniques, des plants, et du paillage peuvent vous être fournis.

L'opération se déroule en 3 temps :

- Un rendez-vous sur le lieu de plantation, avec un agent des services techniques, pour les prises de mesures, les détails techniques, et le choix des espèces.
 - La livraison des plants et du paillage.
 - La vérification du respect des conditions une fois les plantations effectuées.
- Le type de haie proposé est essentiellement composé de plantes originaires de notre région. Néanmoins, vous pouvez à vos frais, panacher avec quelques arbustes d'ornements pour apporter plus de couleurs.



Objectifs :

- Favoriser le reboisement, et densifier le maillage bocager.
- Privilégier l'intégration paysagère des constructions contemporaines.

Conditions :

- Être propriétaire d'une construction neuve (≤ 3 ans).
- Seules les haies en façade de rue ou donnant sur un terrain communal peuvent être financées.
- La longueur de haie financée ne peut pas dépasser 120 mètres linéaires par foyer.
- Les haies doivent être composées d'au moins 70% d'arbustes d'essences locales.
- Les plantations s'effectuent du 1^{er} novembre au 31 mars.
- Le paillage utilisé doit être biodégradable (pas de toile tissée ou de bâche plastique), l'aide comprend la fourniture de bois déchiqueté.
- Les plants fournis doivent être plantés dans leur intégralité.

Renseignements à la Mairie au 05.49.80.86.42



Voitures électriques :

une borne installée place Georges Clémenceau à La Forêt sur Sèvre fin février 2015

Le SIEDS (Syndicat Intercommunal d'Electricité des Deux-Sèvres) et sa filiale de commercialisation Séolis ont choisi, pour accompagner le développement des véhicules électriques, de développer des infrastructures de recharge dans le département.

Coût total TTC : 13 356,00 €
Subvention : 10 000,00 € (SIEDS)
Autofinancement : 3,356,00 €

COMMISSION « Vie locale, vie associative »

Animée par Daniel Moreau

Membres : Yvon Abelard, Eliane Aubineau, Caroline Baudouin, Charly Cornuau, Laetitia Deborde, Jean-Jacques Enond, Maryse Nourisson, Jean-Noël Bodin.

ASSOCIATION	NOM - PRENOM	FONCTION	Téléphone
l'ACCA La Forêt sur Sèvre	M. Joseph COGNY	président	05.49.80.82.12
l'ACCA La Ronde	M. Robert FERRET	président	05.49.72.72.16
l'ACCA Montigny	M. Jean NAULEAU	président	05.49.80.55.56
l'ACCA Saint Marsault	M. André BOIZUMAULT	président	05.49.80.85.94
l'AAPPMA (Goujon frétilant)	M. Gilbert PICARD	président	05.49.80.87.91
Comité des fêtes La Ronde	M. André AUBINEAU	co-président	05.49.72.70.71
Comité des fêtes La Ronde	M. Patrice GUINOT	co-président	05.49.72.82.51
Comité des fêtes Montigny	M. Hervé MICHOT	président	05.49.80.50.54
Comité des fêtes Saint Marsault	M. Louison MAROLLEAU	président	05.49.65.40.20
Comité des jeunes Saint Marsault	M. Grégory GABARD	président	06.33.01.74.47
Club des aînés La Ronde	M. Alex GUIBERTEAU	président	05.49.80.12.61
Club des aînés Montigny	Mme Eliane NOIRAUD	présidente	05.49.80.15.95
Club des aînés Saint Marsault	M. René TALON	président	05.49.80.87.98
UNC AFN anciens combattants La Forêt sur Sèvre	M. Charles AUDUREAU	président	05.49.80.88.80
UNC AFN anciens combattants La Ronde	M. Robert FERRET	président	05.49.72.72.16
UNC AFN anciens combattants Montigny	M. Gilbert GATARD	président	05.49.80.57.68
UNC AFN anciens combattants Saint Marsault	M. Alphonse CORNUAUD	président	05.49.80.88.56
Souvenir français	M. Jean Claude BARRET	délégué	05.49.80.54.36
VMB79 Véhicules Militaria du Bocage	M. Philippe DEZAUTEZ	président	05.49.81.24.40
Club de tarot « le Forésien »	M. Michel CHAUVIERE	vice président	05.49.80.88.01
Création artistique « la ronde des camélias »	M. Gérard GLOAGUEN	président	05.49.80.81.47
Club Boules en bois « les échos »	M. Jean Claude BARRET	président	05.49.80.54.36
Club pétanque-loisirs « les écureuils »	M. Yves ROUSSELOT	président	05.49.80.86.27
Club moto « loups kids »	M. Sébastien CORNUAULT	président	05.49.65.54.78
Danse country et atelier artistique « l'hirondelle »	Mme Fabienne VERGNAUD	présidente	05.49.72.79.29
Randonneurs pédestres du canton	M. Jacques VINCONNEAU	président	05.49.80.00.06
Association du Patrimoine du Grand La Forêt	M. Christian VAN DE WIELE	président	05.49.74.46.19
Club d'Aéromodélisme	M. Jean Claude MITARD	président	05.49.72.77.42
l'ES Bocage Football	M. Jean Noël BODIN	président	06.79.02.31.69
Vélo Club de la Sèvre	M. David CORNUAULT	président	06.70.76.20.48
l'Entente Forézienne de Basket	Mme Cécile BREMAUD	présidente	05.49.72.08.21
Tennis de table La Ronde	M. Julien MEULIN	président	06.68.33.05.05
Tennis de table Montigny	M. Jean-Jacques ENOND	président	06.88.68.27.50
Club de tennis	M. Emmanuel CHAUVIERE	président	06.83.71.45.31
Club de gymnastique féminine	Mme Céline MORIN	présidente	05.49.80.12.21
Gymnastique volontaire	Mme Nicole MILLASSEAU	présidente	05.49.80.53.37
Asso. Diocésaine - Communauté Locale La Forêt	M. Patrick VALLETTE	représentant	05.49.80.88.25
Asso. Diocésaine - Communauté Locale St Marsault	Mme Françoise LAINE	représentante	09.65.22.64.16
Asso. Diocésaine - Communauté Locale La Ronde	Mme Marie-Lise MORIN	représentante	05.49.72.76.59
Asso. Diocésaine - Communauté Locale Montigny	Mme Geneviève Olivier	représentante	05.49.80.58.27
Alcool Assistance	M. Alain MIGEON	président	05.49.65.25.50
Amicale des donneurs de sang	M. Charles BLAUD	président	05.49.80.04.07
Association « Michelle Bonnin »	Mme Françoise ROY	membre	06.20.82.25.23
Le Secours Catholique Canton rural	Mme Bernadette FERRIERE	responsable antenne	06.31.61.30.91
Le Secours Catholique Canton rural	M. Emile AUGEREAU	trésorier	06.19.53.33.64
l'ADMR Montigny	Mme Marie-Paule CAILLEAU	membre	05.49.80.03.00
l'ADMR La Forêt, La Ronde, Saint Marsault	Mme Jeanne CHARRIER	présidente	05.49.80.85.91

Annuaire économique, médical et paramédical de la commune

Commerces, entreprises

Boulangerie - Pâtisserie
Caroline et Fabrice Gaborieau
Tél. 05.49.80.87.14

Boucherie - Charcuterie
Jean-Pierre Sireau
Tél. 05.49.80.80.36

Coiffure Salon Crea'tifs
Virginie Pouzet
Tél. 05.49.80.88.20

Bar, Tabac, Presse, Agence Postale
Jany Ayrault
Tél. 05.49.80.84.40

Bar, tabac
Frédéric Goujon
Tél. 05.49.80.87.72

Hôtel Restaurant Le Cheval Blanc
Anna et Benjamin Cousseau
Tél. 05.49.80.86.35

Restaurant de la Sèvre
M. Fauvre
Tél. 09.72.39.78.25

Traiteur
Jean-François Bobineau
Tél. 05.49.65.48.18

Garage Belle Auto
Charly Cornuau
Tél. 05.49.80.84.62

Garage
Marc Sireau
Tél. 05.49.80.83.02

Carrosserie Automobile
Dominique Bonnin
Tél. 05.49.80.54.85

Mécanique Agricole
Ets Auriau
Tél. 05.49.80.10.31

Baptême ULM JB Loisirs
Jérôme Beugnon
Tél. 05.49.81.09.46

Maçonnerie
Yvan Clergeau
Tél. 05.49.80.18.20

Taille de Pierre, Maçonnerie, Carrelage, Gravure
Frédéric Mehus
Tél. 06.72.88.62.90

Électricité, Plomberie, Chauffage, Électroménager
Guy-Marie Youx
Tél. 05.49.80.85.05

Électricité, Chauffage
Frédéric Landrit
Tél. 05.49.72.75.57

Électricité, Chauffage
Christian Bousard
Tél. 05.49.74.15.67

Vente et Dépannage Électroménager
Dave Goreau
Tél. 05.49.81.03.25

Minoterie
Marc Girardeau
Tél. 05.49.80.87.56

Vannerie
Patrick Lambert
Tél. 05.49.80.82.41

Paysage
Nicolas Coupri
Tél. 06.73.44.77.00

Travaux Agricoles
Jean-Claude Enond
Tél. 06.07.09.94.51

Travaux Publics Agricoles
Jean-Marie Moreau
Tél. 05.49.80.81.57

Travaux Publics, Engins de Chantier
Emmanuel Cailleau
Tél. 05.49.80.87.55

Art Pro Composite
(fabrication tout polyester)
Tél. 09.67.14.34.03

Bocage Avenir Couture
(faconnier de l'habillement)
Tél. 05.49.80.86.11

GSCM
(serrurerie chaudronnerie)
Tél. 07.77.89.17.89

M.T.I.
(équipements de production, machines spéciales)
Tél. 05.49.80.58.62

S.A.R.L. Marolleau
(négoce et transport de volailles et lapins vivants)
Tél. 05.49.72.82.43

SAS Violleau
(production engrais et amendements naturels)
Tél. 05.49.72.82.82

SLT (transports)
Tél. 05.49.74.51.43

Transports Ayrault
(animaux vivants)
Tél. 05.49.80.05.91

Médecins, Pharmacie, Infirmières

Docteur Jean-Paul Chevance
Tél. 05.49.80.86.70

Docteur Stéphane Delabroye
Tél. 05.49.80.89.96

Pharmacie Corinne Thomas
Tél. 05.49.80.87.23

Infirmières Nicole Jadeau et Estelle Martineau
Tél. 05.49.80.84.46

L'année 2014 en images...

“ Inauguration de la Bobine - 11 octobre ”



“ Courir pour la vie APF - 25 mars ”



“ Ouverture château d'eau de Montigny - 2 avril ”



“ Présentation du livre « En suivant la Sèvre Nantaise » de Noël Pietri - 19 septembre ”



“ Chapelle de l'Ouvroir - 15 juin ”



“ Spectacle « AniMômeries » - 7 décembre ”



“ AFN - 5 décembre 2014 ”

